

**Banque et économie politique :
l'état de l'analyse saint-simonienne en 1832**

**Gilles JACOUD
CREUSET, Université Jean Monnet Saint-Etienne**

**Communication aux 21^{èmes} journées internationales
d'économie monétaire et bancaire**

Nice, 10-11 juin 2004

Résumé

Les banques sont au cœur de l'analyse saint-simonienne en matière d'économie politique. La transformation de la société envisagée par les saint-simoniens va de pair avec une évolution de l'industrie que les banques doivent faciliter. Les écrits saint-simoniens publiés de 1825 à 1832, à un moment où la pensée des auteurs est encore relativement unifiée, permettent de connaître l'organisation bancaire qui, selon ces auteurs, est la mieux à même de favoriser le progrès industriel. Dénonçant une société dans laquelle les capitalistes ne fournissent pas dans les meilleures conditions aux travailleurs les ressources nécessaires aux progrès de l'industrie, les saint-simoniens voient dans les banques des institutions susceptibles d'affecter au moindre coût les capitaux aux travailleurs les plus efficaces. Ce résultat passe par une transformation des banques qui, au lieu de fonctionner dans le seul intérêt de leurs actionnaires, doivent être organisées en un système bancaire concentrant un pouvoir économique et politique mis au service de l'industrie.

**Banque et économie politique :
l'état de l'analyse saint-simonienne en 1832**

Gilles JACOUD
CREUSET, Université Jean Monnet Saint-Etienne

**Communication aux 21^{èmes} journées internationales
d'économie monétaire et bancaire¹
(Version provisoire)**

Nice, 10-11 juin 2004

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'organisation bancaire en France et le rôle joué par la Banque de France au sommet de cette organisation, font l'objet d'amples critiques.

Avec la création du Crédit mobilier par Emile et Isaac Pereire, en 1852, la Banque de France voit apparaître un concurrent redoutable qui prétend mettre en circulation des papiers appelés à rivaliser avec ses billets. Les critiques dont elle fait l'objet, l'accusation d'une distribution trop parcimonieuse du crédit, la demande d'une réorganisation de l'émission par Michel Chevalier, l'opposition d'une partie de la presse obligent la Banque de France à demander le renouvellement de son privilège dès 1855, soit douze ans avant son expiration. Après un an et demi de discussions houleuses, elle obtient satisfaction avec la loi de 1857 qui prolonge son privilège pour quarante ans².

La Banque de France n'en est pas pour autant à l'abri des contestations. En 1860, l'annexion de la Savoie à la France relance la remise en cause du

¹ Cette communication s'inscrit dans le prolongement de recherches destinées à une édition critique des textes et documents du saint-simonisme dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (Rhône-Alpes). Le projet, qui associe le LIRE (UMR 5611), l'Ecole normale supérieure LSH de Lyon et le CREUSET (Université Jean Monnet Saint-Etienne), vise à mettre à la disposition du public, sous forme d'ouvrages et de supports électroniques, un vaste ensemble de textes aujourd'hui indisponibles ou difficilement accessibles.

² Sur les travaux relatifs à l'histoire de la Banque de France au XIX^e siècle, on pourra se reporter à la "bibliographie ordonnée" d'Alain Plessis, *Histoires de la Banque de France*, Paris : Albin Michel, 1998, pp. 36-53.

monopole d'émission. La Banque de Savoie, qui émettait ses propres billets avant l'annexion, se voit en effet garantir le maintien de ses droits et fait peser un sérieux danger de concurrence sur la Banque de France. Il ne faut pas moins de cinq années de négociations pour qu'en 1865, les dirigeants de la Banque de Savoie, largement indemnisés, acceptent de prononcer la liquidation de leur établissement.

Les vives attaques à l'encontre de la Banque de France ne prennent pas fin avec la disparition de la Banque de Savoie. Les nombreuses pétitions et campagnes de presse conduisent à une enquête sur la circulation monétaire et fiduciaire qui, de 1865 à 1868, relance les débats. Les conclusions de l'enquête sont alors favorables à la Banque de France. Si ce résultat s'explique en partie par les appuis que l'institut parisien a su se constituer, il tient aussi au fait qu'il a fini par prendre en compte les critiques qui lui étaient adressées. Le taux d'escompte, qui s'était élevé jusqu'à 8 % , n'est plus que de 2,5 % au moment de la conclusion de l'enquête. Le reproche d'une aide insuffisante à l'économie perd de sa pertinence avec le recours à une politique de l'escompte plus généreuse et le développement d'opérations de financement des compagnies de chemins de fer.

Ces vagues de contestation à l'encontre d'une institution jugée responsable d'une distribution trop restrictive du crédit s'inspirent certes du courant libéral : dès le début du XIX^e siècle, Jean-Baptiste Say réclame que la Banque de France soit " exposée à la concurrence " ³. Mais elles s'appuient aussi sur une pensée saint-simonienne dont le corpus en matière bancaire a été établi dès les années qui suivent la mort de Saint-Simon. L'examen de ce corpus permet d'éclairer les fondements de la contestation de l'organisation bancaire dans la France du XIX^e siècle.

Une recherche sur l'état de l'analyse saint-simonienne dans ce domaine en 1832 est d'autant plus justifiée que jusqu'à cette date le saint-simonisme est relativement unifié. Dès la mort de Saint-Simon, en 1825, ses disciples s'efforcent de préserver la pensée du maître. L'*Exposition de la doctrine de Saint-Simon*, publiée en 1829 et 1830, en synthétise le contenu. Plusieurs revues,

³ Jean-Baptiste Say, *Cours complet d'économie politique pratique*, Osnabrück : Otto Zeller, 1966 [1^e édition 1828-1829], p. 471. Sur cette question, voir Gilles Jacoud, "Jean-Baptiste Say et la théorie des banques", in : Jean-Pierre Potier, André Tiran, *Jean-Baptiste Say. Nouveaux regards sur son œuvre*, Paris : Economica, 2003, pp. 429-446.

plus particulièrement le *Producteur*, l'*Organisateur* et le *Globe*, s'emploient à la diffuser. Le *Producteur*, fondé dans les jours qui suivent la mort de Saint-Simon, cherche à éviter que la pensée saint-simonienne ne disparaisse avec son fondateur. La revue, fondée avec l'appui de banquiers, paraît pendant un an, d'octobre 1825 à octobre 1826. Elle comporte plusieurs articles spécifiques à la question des banques qui permettent de connaître les idées des saint-simoniens dans ce domaine, à un moment où ils ne constituent encore qu'un cercle étroit en accord sur l'essentiel des principes qu'ils défendent. L'*Organisateur* est un hebdomadaire édité d'août 1829 à août 1831 et dont les sous-titres successifs (*Journal de la doctrine de Saint-Simon*, *Journal de la doctrine saint-simonienne*, *Gazette des saint-simoniens*) rendent compte de l'adhésion à la doctrine du maître et d'une relative émancipation avec le temps. La troisième revue, le *Globe*, fondée en 1824, sert de tribune aux libéraux avant d'être reprise par les saint-simoniens en 1830. Elle cherche à faire connaître les différents champs de la pensée saint-simonienne, dont l'économie politique au sein de laquelle la réflexion sur les banques occupe une place de choix. Ce sont essentiellement les textes du *Globe* qui sont utilisés ici.

Jusqu'en 1832 le saint-simonisme peut être appréhendé comme un courant soudé attentif à diffuser une pensée homogène. En matière bancaire, cette pensée est tout d'abord exprimée et répandue par Barthélemy Prosper Enfantin. Fils de banquier et banquier lui-même, il devient l'un des pères du saint-simonisme et expose ses théories économiques dans le *Producteur*, qu'il fonde, et dans le *Globe*, qu'il rachète. Benjamin Olinde Rodrigues est le deuxième auteur essentiel de cette période. Véritable héritier spirituel de Saint-Simon, il fédère autour de lui un groupe d'auteurs appelés à exposer la doctrine dans le *Producteur* et consacre lui-même plusieurs écrits aux problèmes bancaires. Emile et Isaac Pereire mettent eux aussi par écrit, en 1831 et 1832, les principes qui guideront leur action dans les décennies suivantes.

L'année 1832 marque la fin d'un saint-simonisme homogène. L'épuisement à la rédaction quotidienne du *Globe* qui doit fermer ses portes en 1832 les prive de leur principal organe de diffusion de leur pensée. Le regroupement des disciples en communauté à Ménilmontant les enferme dans une retraite sectaire peu compatible avec leur volonté initiale de changer le monde, et l'éclatement du groupe mettra un terme à la possibilité de préserver une pensée unifiée.

Les écrits saint-simoniens qui, avant ce tournant de 1832, traitent des questions bancaires permettent de déterminer quel peut être l'apport des banques à l'économie (I). La réalité des pratiques bancaires ne permettant pas aux banques de jouer pleinement le rôle qui doit être le leur, des transformations sont à opérer dans l'organisation du système bancaire (II).

I. L'apport des banques à l'économie

Un moyen essentiel d'avancer vers la société voulue par les saint-simoniens est l'abaissement du taux d'intérêt (A). Les banques jouent un rôle majeur dans cette évolution en permettant cet abaissement (B).

A. La nécessité d'abaisser le taux d'intérêt

Le rôle de premier plan que les saint-simoniens confèrent aux banques tient au fait qu'elles constituent un moyen de "préparer la réalisation de la doctrine de Saint-Simon, c'est-à-dire de fonder l'organisation politique dans laquelle *chacun serait classé selon sa capacité et rétribué selon ses œuvres*".⁴

Une telle société est loin de correspondre à celle qu'ils observent, laquelle est une "société en deux classes, les OISIFS et les TRAVAILLEURS"⁵. Les oisifs sont des propriétaires fonciers ou des capitalistes qui vivent de la rémunération que leur versent les travailleurs. Les saint-simoniens dénoncent ainsi un "*principe d'ordre social* d'après lequel certains hommes *possèdent l'instrument du travail, tandis que d'autres l'empruntent, d'après lequel les premiers vivent d'une portion des fruits obtenus par le travail des seconds*"⁶. L'ordre social est donc caractérisé par "l'EXPLOITATION DU TRAVAILLEUR PAR L'OISIF"⁷. Or la politique doit avoir pour but l'amélioration du sort des travailleurs et "*la déchéance progressive des*

⁴ Proper Enfantin, "Economie politique. (V^e article). Institution des banques", *Le Globe*, n° 94, 4 avril 1831, p. 380.

⁵ Proper Enfantin, "Economie politique. Les oisifs et les travailleurs. Fermages, loyers, intérêts, salaires", *Le Globe*, n° 66, 7 mars 1831, p. 264.

⁶ *Ibid.*

⁷ Proper Enfantin, "Economie politique. Les oisifs et les travailleurs. Fermages, loyers, intérêts, salaires. (II^e article)", *Le Globe*, n° 73, 14 mars 1831, p. 292.

OISIFS »⁸. Elle doit conduire à un transfert de richesse des oisifs aux travailleurs⁹. Les moyens à mettre en œuvre pour cela peuvent être de nature fiscale. Il convient notamment d'alourdir les droits de succession pour éviter que certains, de par leur naissance, soient dispensés de travailler. Il est aussi impératif de mettre en place une organisation du crédit qui favorise la baisse du taux d'intérêt.

Les oisifs pérennisent en effet leur situation en prélevant sur les travailleurs des fermages, des loyers et surtout des intérêts. Ils tirent avantage d'un niveau élevé de l'intérêt qui pénalise l'activité économique. Pour mettre fin à cette situation, condamnable à la fois parce qu'elle correspond à une exploitation des créateurs de la richesse et parce qu'elle freine la création de cette richesse, il faut favoriser la réduction du taux d'intérêt¹⁰. Les banques sont les institutions les mieux à même de contribuer à cette réduction.

B. Le rôle des banques

Dans l'optique saint-simonienne, une bonne institution financière est celle qui permet d'améliorer le revenu des travailleurs et de réduire celui des oisifs, en transférant les instruments de travail aux producteurs dans des conditions avantageuses¹¹. Les banques peuvent prétendre à cette appellation puisqu'elles ont permis d'amorcer un tel processus. Le développement de l'activité industrielle a en effet impliqué une demande toujours croissante de capitaux qui aurait pu donner lieu à une élévation du taux d'intérêt. Selon Isaac Pereire, en jouant un rôle d'intermédiaire entre les capitalistes et les travailleurs, elles se sont trouvées en position de force face aux capitalistes qui ont consenti à prêter leurs fonds aux conditions qui leur étaient imposées, ce qui a permis de prêter

⁸ Proper Enfantin, "Economie politique. Les oisifs et les travailleurs. Fermages, loyers, intérêts, salaires", *op. cit.*

⁹ Proper Enfantin, "Economie politique. Les oisifs et les travailleurs. (III^e article)", *Le Globe*, n° 87, 28 mars 1831, p. 352.

¹⁰ Sur le rôle du taux d'intérêt dans l'analyse saint-simonienne, on pourra se reporter à Alain Benausse, *Le taux d'intérêt chez les jeunes saint-simoniens (1825-1832)*, Thèse Sciences économiques soutenue le 14 novembre 2003, Université Lumière Lyon2, 417 p. Sur les questions bancaires, on pourra aussi se reporter aux travaux de Franck Yonnet.

¹¹ Isaac Pereire, "Industrie. Troisième leçon, prononcée à la salle de l'Athénée, par J. Pereire, membre du second degré, le 14 septembre dernier", *Le Globe*, n° 290, 17 octobre 1831, p. 1160.

dans de meilleures conditions aux travailleurs¹². Au lieu de subir une élévation du taux d'intérêt, ceux-ci ont bénéficié de sa diminution.

Le développement de l'économie s'est ainsi accompagné d' "une nouvelle branche d'industrie, l'industrie bancaire"¹³. Celle-ci, en améliorant le financement des activités des négociants et fabricants, a contribué à l'accroissement de la production et à l'émergence d'une organisation sociale moins défavorable aux industriels.

Le rôle joué par les banques dans le développement de la production pourrait être accentué grâce à une extension de l'activité bancaire. "Tout ce qui favorise la baisse de l'intérêt diminue le prix du *loyer des instruments de travail*, perçu par l'oisif sur le travailleur ; et comme l'institution des banques produit cet effet, elle devrait être largement étendue à toutes les branches de l'industrie."¹⁴ En diffusant les bienfaits du crédit, les banques vont dans le sens de l'évolution prônée par les saint-simoniens. "Une des œuvres les plus importantes pour l'intérêt des classes pauvres, une des œuvres qui devraient le plus fixer l'attention des gouvernements, c'est la bonne organisation du travail, c'est le perfectionnement du *crédit*, qui, en facilitant les échanges, augmente incessamment la richesse sociale, multiplie les instruments de travail, et améliore la condition des travailleurs."¹⁵ La transformation de la société ne peut donc que passer par les banques. "Augmenter leur nombre, réduire le taux de leurs escomptes, assurer ainsi et faciliter les opérations de *crédit*, c'est-à-dire la *transmission des capitaux d'une main OISIVE dans une main LABORIEUSE*, car voilà ce que c'est que le CREDIT, telle est la marche à suivre."¹⁶

Si les banques sont des institutions susceptibles de concourir à l'avènement de la société voulue par les saint-simoniens, elles n'y contribueront toutefois pleinement que dans le cadre d'une nouvelle organisation bancaire.

II. L'organisation bancaire

¹² *Ibid.*

¹³ Olinde Rodrigues, "De l'industrie", *Le Globe*, n° 327, 23 novembre 1831, p. 1305.

¹⁴ Proper Enfantin, "Economie politique. Les oisifs et les travailleurs. Fermages, loyers, intérêts, salaires. (II^e article)", *op. cit.*

¹⁵ "Banque d'escompte", *Le Globe*, n° 41, 10 février 1831, p. 161.

¹⁶ Proper Enfantin, "Economie politique. Les oisifs et les travailleurs. Fermages, loyers, intérêts, salaires. (II^e article)", *op. cit.*

L'espoir que les saint-simoniens mettent dans les banques est tempéré par les critiques à l'encontre des banques existantes (A). Elles ne seront pleinement efficace que dans le cadre d'un nouveau système qui reste à construire (B).

A. Les critiques à l'encontre des banques existantes

Si les banques sont des institutions à même de favoriser la baisse du taux d'intérêt et de contribuer ainsi à une transformation de la société en faveur des travailleurs, leur fonctionnement effectif est loin d'aller dans ce sens. "LES BANQUES ACTUELLES SONT FONDEES PAR ET POUR LES OISIFS."¹⁷ Elles sont aux mains de capitalistes qui cherchent à tirer le revenu le plus élevé possible des capitaux qu'ils ont investis pour les créer. Au lieu de rechercher la baisse du taux d'intérêt, ils s'efforcent de la limiter. La baisse qui a accompagné le développement de l'activité industrielle résulte plus du perfectionnement des relations de crédit que d'une volonté expresse des banques. Au lieu de servir d'intermédiaires entre les capitalistes et les travailleurs, pour obtenir des premiers des capitaux aux conditions les plus avantageuses pour les seconds, elles tendent à se substituer aux capitalistes.

Certes les banquiers ont contribué aux progrès de l'industrie par l'extension du crédit, mais l'économie n'a pas pleinement tiré parti de la place occupée par les banquiers dans l'organisation industrielle. Olinde Rodrigues regrette ainsi qu'un banquier comme Jacques Laffitte, pourtant proche des saint-simoniens et dont l'influence est considérable, n'ait "pas compris Saint-Simon ni ses disciples"¹⁸. Plus généralement, les banquiers n'ont pas "encore aperçu complètement l'avenir de l'industrie"¹⁹ et ils n'ont pas pris conscience de la place qui leur revenait dans l'évolution attendue de la société.

La Banque de France est tout particulièrement visée par les critiques saint-simoniennes. Elle ne justifie pas son titre, puisque son activité se limite à Paris, et est "infidèle à sa mission"²⁰, puisqu'elle est plus au service de ses

¹⁷ Proper Enfantin, "Economie politique. (V^e article). Institution des banques", *op. cit.*

¹⁸ Olinde Rodrigues, "De l'industrie", *op. cit.*, p.1306.

¹⁹ Olinde Rodrigues, "De l'industrie. II^e article", *Le Globe*, n° 328, 24 novembre 1831, p. 1309.

²⁰ Isaac Pereire, "Industrie. Quatrième leçon prononcée à la salle de l'Athénée, par J. Pereire, membre du second degré, le 21 septembre dernier", *Le Globe*, n° 317, 13 novembre 1831, p. 1268.

actionnaires qu'à celui des travailleurs, ce qui se traduit par le fait qu'elle n'abaisse pas son taux d'escompte. Elle n'apporte par conséquent pas au commerce tout les secours que celui-ci est en droit d'attendre²¹. Elle " agit plutôt en *capitaliste oisif* qu'en *travailleur* " ²². Ce comportement explique pourquoi on voit " les hommes les plus avancés en théories industrielles réclamer l'abolition du monopole de la banque de France, et le droit pour tous de fonder de nouvelles banques émettant aussi des billets au porteur " ²³.

Ces considérations conduisent à reconnaître que " les banques ne sont pas encore organisées de la manière la plus favorable pour répartir tous les instruments parmi les travailleurs avec discernement et habileté, et pour les leur procurer aux meilleures conditions possible : pour veiller surtout à ce qu'aucun ne soit privé de ceux qu'il est le plus capable d'exploiter, ce qui revient, en d'autres termes, à chercher à classer les hommes suivant leur mérite " ²⁴. Les banques existantes représentent seulement " les germes, les éléments épars " ²⁵ d'une architecture qui reste à construire.

B. Un nouveau système à construire

Avec certains hommes d'Etat ou certains financiers, les banquiers ont jusque-là " préparé les bases de l'organisation sociale de l'avenir " ²⁶. Il faut qu'ils aillent plus loin et que, dans le cadre de l'organisation préconisée par les saint-simoniens, ils fassent sortir les capitaux des mains de oisifs pour les confier aux travailleurs. Les banques doivent en effet " ETRE FONDEES PAR ET POUR LES TRAVAILLEURS " ²⁷. L'économie politique doit donc se

²¹ Isaac Pereire, " Industrie. Troisième leçon, prononcée à la salle de l'Athénée, par J. Pereire, membre du second degré, le 14 septembre dernier ", *op. cit.*

²² Proper Enfantin, " Economie politique. Les oisifs et les travailleurs. Fermages, loyers, intérêts, salaires. (II^e article) ", *op. cit.*

²³ " France. La méfiance ", *Le Globe*, n° 91, 1^{er} avril 1831, p. 365.

²⁴ Isaac Pereire, " Industrie. Quatrième leçon prononcée à la salle de l'Athénée, par J. Pereire, membre du second degré, le 21 septembre dernier ", *op. cit.*

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Proper Enfantin, " Politique saint-simonienne. (Continuation de l'article VIII). Les banques ", *Le Globe*, n° 119, 29 avril 1831, p. 481.

²⁷ Proper Enfantin, " Economie politique. (V^e article). Institution des banques ", *op. cit.*

transformer en politique industrielle, c'est-à-dire qu'elle doit déterminer l'organisation à adopter²⁸.

Prosper Enfantin, Alphonse Decourtemanche, Isaac Pereire et Olinde Rodrigues présentent tour à tour les caractéristiques de l'organisation bancaire adaptée à la société qu'ils appellent de leurs vœux.

Pour permettre aux banques de fonctionner dans l'intérêt des travailleurs, il est tout d'abord nécessaire de changer les modalités de formation de leur capital. Les ressources procurées par l'abolition des successions collatérales et l'imposition des successions en ligne directe pourraient servir à former le capital des banques. La propriété sociale de ce capital se substituant à la propriété individuelle, les dirigeants de banques, au lieu d'agir en vue du versement d'un dividende élevé aux actionnaires, n'auraient plus pour objectif que de satisfaire au mieux les besoins de l'industrie. Et comme le capital des banques serait appelé à s'accroître considérablement au fil du temps, le pouvoir des banquiers se renforcerait à un point tel qu'il finirait par se substituer à celui du gouvernement. Au fait des besoins industriels, les banquiers seraient mieux à même que les politiciens actuels de diriger " les intérêts *temporels* de la société " ²⁹. De même qu'au niveau communal la mairie finit par s'apparenter à une banque³⁰, au niveau national les banques se confondent avec le gouvernement. " Les *banques*, en effet, revêtent de plus en plus un caractère gouvernemental. Le *gouvernement*, de son côté, tend de plus en plus à devenir une banque suprême " ³¹.

Pour répondre au mieux aux besoins de l'industrie, les banques doivent être en contact avec les différents niveaux auxquels s'exerce cette industrie. C'est pourquoi " l'opération politique la plus importante qu'on puisse concevoir aujourd'hui consisterait à créer de nouvelles banques, les unes de plus en plus *spéciales*, limitant de plus en plus leur patronage à une branche *particulière* d'industrie sur laquelle elles exerceraient une surveillance et une direction de plus en plus intime ; les autres au contraire de plus en plus *générales*, reliant de

²⁸ Prosper Enfantin, " Economie politique. (VI^e article). Politique industrielle ", *Le Globe*, n° 101, 11 avril 1831, p. 407.

²⁹ Prosper Enfantin, " Economie politique. (V^e article). Institution des banques ", *op. cit.*

³⁰ Prosper Enfantin, " Politique saint-simonienne. (VII^e article). Organisation communale ", *Le Globe*, n° 115, 25 avril 1831, pp. 463-464.

³¹ Prosper Enfantin, " Politique saint-simonienne. (VIII^e article). Les banques ", *Le Globe*, n° 118, 28 avril 1831, p. 477.

plus en plus les banques *spéciales*, de manière à leur imprimer une impulsion unitaire ; alors, dans chaque localité, *chaque* branche d'industrie suffisamment importante aurait sa banque *spéciale* ; et *toutes* ces banques spéciales aboutiraient à une banque *générale* qui présiderait ainsi à l'ensemble des travaux matériels. ”³²

L'action du gouvernement s'incarnera dès lors dans celle du système bancaire, au sein d'une société dans laquelle les banquiers seront amenés “à opérer la réforme définitive des finances et à en diriger la haute administration ”³³. Ce système bancaire, rassemblant une masse considérable de capitaux, sera chargé “de les confier aux travailleurs les plus habiles ”³⁴. Un système bancaire organisé conformément aux vues saint-simoniennes permettra non seulement “de soustraire l'industrie à la dépendance directe des oisifs ”³⁵, mais aussi d'allouer au moindre coût les capitaux aux travailleurs jugés les plus efficaces.

Les écrits saint-simoniens publiés avant 1832 accordent ainsi aux banques une place dans l'économie qui découle de celle que la doctrine élaborée par Saint-Simon attribue à l'industrie. La transformation de la société va en effet de pair avec le progrès industriel. Et ce progrès sera d'autant plus facilité que l'activité des industriels ne sera pas dissuadée par les conditions auxquelles ils obtiennent des ressources. En attribuant des capitaux à un taux d'intérêt réduit aux industriels qui se révéleront les plus aptes à répondre aux besoins de la société, les banques décident de l'orientation donnée à l'industrie. Organisées en un système ayant vocation à couvrir les activités productives sur l'ensemble du territoire, elles participent à une fusion de l'économique et du politique qui met le travailleur au centre des préoccupations. Indispensables à l'établissement d'un nouvel ordre social qui abolira les privilèges que les oisifs tirent de leur

³² *Ibid.*, p. 478.

³³ Olinde Rodrigues, “De l'industrie. II^e article ”, *op. cit.*, p. 1310.

³⁴ Alphonse Decourtemanche, “Dixième lettre au rédacteur du Globe, sur la législation dans ses rapports avec l'industrie et la propriété ”, *Le Globe*, n° 158, 7 juin 1831, p. 635.

³⁵ Isaac Pereire, “Industrie. Suite de la quatrième leçon prononcée à la salle de l'Athénée, par J. Pereire, membre du second degré, le 21 septembre dernier”, *Le Globe*, n° 318, 14 novembre 1831, p. 1272.

naissance, elles permettront d'assurer à chaque travailleur “ *le classement selon la capacité et la rétribution selon les œuvres* ”³⁶.

Sources

Le Globe

“ Banque d'escompte ”, n° 41, 10 février 1831, pp. 161-162.

Decourtemanche, Alphonse, “ Dixième lettre au rédacteur du Globe, sur la législation dans ses rapports avec l'industrie et la propriété ”, n° 158, 7 juin 1831, pp. 635-636.

Enfantin, Prosper, “ Economie politique. Les oisifs et les travailleurs. Fermages, loyers, intérêts, salaires ”, n° 66, 7 mars 1831, p. 264.

Enfantin, Prosper, “ Economie politique. Les oisifs et les travailleurs. Fermages, loyers, intérêts, salaires. (II^e article). ”, n° 73, 14 mars 1831, p. 292.

Enfantin, Prosper, “ Economie politique. Les oisifs et les travailleurs. (III^e article) ”, n° 87, 28 mars 1831, p. 352.

Enfantin, Prosper, “ Economie politique. (V^e article). Institution des banques ”, n° 94, 4 avril 1831, p. 380.

Enfantin, Prosper, “ Economie politique. (VI^e article). Politique industrielle ”, n° 101, 11 avril 1831, pp. 407-408.

Enfantin, Prosper, “ Politique saint-simonienne. (VII^e article). Organisation communale ”, n° 115, 25 avril 1831, pp. 463-464.

Enfantin, Prosper, “ Politique saint-simonienne. (VIII^e article). Les banques ”, n° 118, 28 avril 1831, pp. 477-478.

³⁶ Proper Enfantin, “ Economie politique. Les oisifs et les travailleurs. Fermages, loyers, intérêts, salaires ”, *op. cit.*

Enfantin, Prosper, “ Politique saint-simonienne. (Continuation de l’article VIII). Les banques ”, n° 119, 29 avril 1831, pp. 481-482.

“ France. La méfiance ”, n° 91, 1^{er} avril 1831, pp. 365-366.

Pereire, Isaac, “ Industrie. Troisième leçon, prononcée à la salle de l’Athénée, par J. Pereire, membre du second degré, le 14 septembre dernier ”, n° 290, 17 octobre 1831, pp. 1159-1160.

Pereire, Isaac, “ Industrie. Quatrième leçon prononcée à la salle de l’Athénée, par J. Pereire, membre du second degré, le 21 septembre dernier ”, n° 317, 13 novembre 1831, p. 1268.

Pereire, Isaac, “ Industrie. Suite de la quatrième leçon prononcée à la salle de l’Athénée, par J. Pereire, membre du second degré, le 21 septembre dernier ”, n° 318, 14 novembre 1831, pp. 1271-1272.

Rodrigues, Olinde, “ De l’industrie ”, n° 327, 23 novembre 1831, pp. 1305-1306.

Rodrigues, Olinde, “ De l’industrie. II^e article ”, n° 328, 24 novembre 1831, pp. 1309-1310.

Le Producteur

Allier, J., “ Crédit, Discrédit, Banquiers, Industriels, Industrie, Producteurs ”, vol. II, n° 25, 1826, pp. 566-576.

Enfantin, Prosper, “ Des banques d’escompte. Premier article ”, vol. II, n° 14, 1826, pp. 18-33.

Enfantin, Prosper, “ Des banques d’escompte. Deuxième article ”, vol. II, n° 16, 1826, pp. 109-125.

Enfantin, Prosper, “ De la circulation. Echange. Vente. Promesse. Produits. Monnaie. Papier ”, vol. IV, n° 1, juillet 1826, pp. 37-67.

Rodrigues, Olinde, “ Considérations sur le système de Law ”, vol. IV, n° 1, juillet 1826, pp. 5-19.

Ouvrages

Exposition de la doctrine de Saint-Simon, septième séance, “ Constitution de la propriété – Organisation des banques ” [11 mars 1829].

Pereire, Emile et Isaac, *Projet de banque* [accompagné du *Mémoire adressé à la Commission à la suite des Leçons sur l'industrie et les Finances prononcées à la salle de l'Athénée par Isaac Pereire, Leçons sur l'Industrie*, pp. 1-81], pp. 83-105, Paris : Bureau du Globe, 1832, 107 p.